

# L'ÉCONOMIE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

## Séminaire international organisé par le Centre français du patrimoine culturel immatériel

Avec le soutien et la participation de la direction générale des Patrimoines  
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique  
Ministère de la Culture et de la Communication

Et la collaboration de Francesca Cominelli  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Vitré – 11 et 12 septembre 2014**



Transmission des savoirs par la réalisation de chef-d'œuvres  
© Photo Compagnons du devoir

Depuis son introduction par la Convention Unesco de 2003, la notion de PCI a profondément bouleversé de nombreux champs d'études et a été au centre de débats et recherches. Différentes disciplines, telles que l'ethnologie, la sociologie, la géographie, l'histoire, l'art, ont essayé d'adapter et de faire évoluer leurs paradigmes d'analyse par rapport à ce nouveau concept. L'économie n'échappe pas à cette démarche : les activités artistiques, artisanales, créatives, éducatives, touristiques, qui se développent autour des éléments du PCI, ont une dimension économique, ainsi qu'un poids sur les chiffres globaux du secteur culturel qui en France contribue à plus de 3 % de la richesse nationale et emploie 670 000 personnes.

Toutefois, la spécificité de ces activités et de ce patrimoine justifie-t-elle une « économie à part », « exceptionnelle » ? Quels références et instruments de la science économique peuvent éclairer les modalités d'organisation, de développement et de transmission des activités liées aux PCI, qui en assurent la sauvegarde ?

Ces préoccupations seront au coeur du séminaire « L'économie du patrimoine culturel immatériel » et seront abordées à partir de quatre thèmes principaux :

- L'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PCI

Quelle est la contribution des activités liées au PCI au développement culturel, social et économique ? Comment évaluer les impacts non-économiques de ces pratiques et leur contribution à la résolution de problèmes de santé, de formation, de gestion des ressources naturelles, d'insertion ? Bien qu'on observe quelques réticences à traiter de ce sujet, par crainte d'instrumentalisation ou de marchandisation du patrimoine immatériel, la définition d'une méthodologie commune et l'évaluation des bénéfices qui découlent de ces pratiques constitue un enjeu crucial pour légitimer le soutien public et orienter les mesures de sauvegarde.

- LE PCI ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La transmission du patrimoine culturel immatériel développée par les communautés et les stratégies de sauvegarde mises en œuvre autour de celui-ci inspirent de nouvelles formes de développement plus adaptées aux caractéristiques des territoires, aux structures sociales et aux ressources disponibles. Dans cette perspective, le PCI, adapté au fil du temps aux conditions locales, devient vecteur d'un développement qui ne fait pas abstraction des préoccupations environnementales, des problématiques sociales et des spécificités culturelles. Comment valoriser ce patrimoine en répondant au double enjeu d'une croissance économique et de la protection des conditions matérielles, naturelles, culturelles et sociales qui en assurent la durabilité ?

- L'ÉCONOMIE DES LABELS

L'attribution d'un label, comme l'inscription d'un élément sur une liste nationale ou internationale, engendre des effets multiples en termes d'accroissement de la visibilité, renforcement de l'attractivité et de la dynamique des territoires, attraction de nouvelles ressources, détermination de la qualité des biens et pratiques. Toutefois, ces classifications engendrent aussi des effets pervers tels que des rentes pour les seuls éléments et détenteurs labellisés, des exclusions, des hiérarchies, une marchandisation excessive. Comment comprendre et maîtriser ces effets, en évitant qu'ils puissent nuire à la sauvegarde du PCI et compromettre l'esprit de la Convention de 2003 ?

- LE PCI MOTEUR D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ

Le PCI constitue un bagage de croyances, connaissances, pratiques et savoir-faire qui ont su s'adapter aux divers environnements, modes de vie, progrès techniques. Comment soutenir cette transformation permanente du PCI pour qu'il continue à faire sens pour les communautés qui le pratiquent aujourd'hui ? Comment renforcer la capacité de ce patrimoine d'irriguer l'innovation et la créativité dans d'autres secteurs économiques en contribuant à trouver des solutions aux problèmes contemporains et à améliorer la qualité des produits, tout en renforçant la collaboration et l'échange entre communautés de créateurs, dans une perspective de transmission et de durabilité ?

# PROGRAMME

**Jeudi 11 septembre**

## **14h30 Introductions**

- **Séverine Cachat**, directrice du CFPCI
- **Christian Hottin**, adjoint au chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication (France)
- **Francesca Cominelli**, PhD Economics of Culture, Postdoctoral research fellow - StareBEI programme, Centre d'économie de la Sorbonne, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (France)

## **15h30-17h Table-ronde : L'évaluation des impacts du PCI**

- **Antoine Gauthier** (vidéoconférence), directeur du Conseil québécois du patrimoine vivant (Canada)
- **Jérôme Floury**, président de l'association Tanm-Kreiz (France)
- **Rosy Greenlees**, Executive Director of the Crafts Council (Royaume-Uni)

## **18h Visite de Vitré, Ville d'Art et d'Histoire avec une guide conférencière**

## **19h Conférence musicale**

**Ross Daly**, fondateur d'un établissement d'enseignement dédié à l'étude des traditions musicales modales du monde, The Musical Workshop Labyrinth, situé à Houdetsi en Crète (Grèce)

**Vendredi 12 septembre**

## **9h-12h45 Le PCI et le développement local**

**Robert Rode**, Coordinator of International Graduate in Heritage Studies - Brandenburgische Technische Universität Cottbus (Allemagne)

Expériences locales :

- **Amitava Bhattacharya**, Founder and Director of banglanatak dot com (Inde)
- **Daniele Ciaccio**, Associazione Stradivariations, creator and owner of a lutherie workshop specialized in construction, set-up and restoration of bowed instruments in Cremona et **Gaspar Ciaccio**, luthier (Italie)
- **Jorijn Neyrinck**, directrice de Tapis Plein à Bruges (Belgique)
- **Jean-Pierre Leleux**, Sénateur-maire de Grasse, président de l'association Patrimoine vivant du Pays de Grasse et président de la communauté d'agglomération Pays de Grasse, **Nadia Bédar**, chargée de mission auprès du Sénateur-maire de Grasse, responsable de la mission patrimoine culturel immatériel et **Richard Rios**, directeur du développement économique de la communauté d'agglomération Pays de Grasse (France)

## **14h15 L'économie des labels**

- **Xavier Greffe**, professeur à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne et spécialiste de politique économique (France)
- **Thierry Linck**, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, département Sciences pour l'action et le développement à Corte (France)

## **15h45 Le PCI moteur d'innovation et de créativité**

**Emmanuel Gérard**, directeur de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson (France)

## **16h30 Conclusion**

Francesca Cominelli

## **17h Visite du CFPCI et des expositions temporaire et permanente**

Langues : français et anglais (pas de traduction simultanée)



© MCM

**Centre français du patrimoine culturel immatériel**

**Maison des Cultures du Monde**

Prieuré des Bénédictins

2 rue des Bénédictins - 35500 Vitré

Tél. : +33 (0)2 99 75 48 92

info@cfpci.fr